www.coe.int/TCY

Strasbourg, version du 29 novembre 2017 T-CY (2017)38

Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)

Préparation d'un 2e protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité

Rapport de la 1re réunion plénière de rédaction du protocole (Strasbourg, 28 – 29 novembre 2017)

La 1re réunion plénière de rédaction d'un 2e protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité (PDP) s'est tenue au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, les 28 et 29 novembre 2017, sous la présidence d'Erik Planken (Pays-Bas).

À cette réunion ont participé 149 représentants de 64 Parties et États observateurs et de 12 organisations internationales et comités du Conseil de l'Europe.

La Plénière (PDP)

- a examiné le rapport sommaire de la 1re réunion du Groupe de rédaction du Protocole (PDG), tenue les 19 et 20 septembre 2017 ;

- a adopté le programme et les méthodes de travail pour le processus de rédaction ;

- a approuvé l'inventaire initial des dispositions à élaborer et s'est réjouie que des représentants de nombreuses Parties se soient engagés à préparer de premiers projets de dispositions ;

- a procédé à un échange de vues sur les questions de
  - la compétence ;
  - les auditions audio/vidéo ;
  - l'accès transfrontière aux données ;
  - les demandes d'entraide en situation d'urgence ;
  - la langue dans laquelle formuler les demandes ;

- a pris note des informations données par les autres sous-groupes ;

- a décidé que la prochaine réunion du PDG se tiendrait du 31 janvier au 2 février 2018 et que la prochaine réunion de la PDP se tiendrait les 9 et 10 juillet 2018 ;

- a approuvé l'ordre du jour de la prochaine réunion du PDG ;

- a décidé de rendre publics le document intitulé « Programme et méthodes de travail », ainsi qu'un rapport sommaire de la présente réunion.